

Prix à la consommation

En 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,2 % en moyenne annuelle, une hausse inédite depuis le milieu des années 1980. D'abord portée par l'énergie, l'inflation s'est peu à peu élargie à la plupart des autres biens et services, l'alimentation en devenant la principale contribution à partir de l'automne. Depuis mi-2022, le glissement annuel des prix à la consommation oscille autour de 6 % : l'inflation énergétique s'est globalement repliée tandis que l'inflation alimentaire a continué d'augmenter, tout comme, dans une moindre mesure, celle des produits manufacturés.

D'ici la fin du premier semestre 2023, l'inflation refluerait quelque peu, pour se situer un peu en dessous de 5,5 % en juin, traduisant principalement un « effet de base », à savoir le fait que les prix ont augmenté moins vivement qu'un an plus tôt (► **éclairage** sur l'inflation dans les économies occidentales). Cet effet concernerait plus particulièrement le mois de mars, où l'inflation baisserait plus franchement (l'IPC augmenterait de +0,5 % en mars 2023 contre +1,4 % un an plus tôt ► **figure 3**). En particulier, sous l'hypothèse d'un baril de Brent à 78 € sur la période de prévision, l'inflation énergétique diminuerait nettement, après avoir augmenté en janvier (fin de la remise à la pompe en janvier, hausse de 15 % des tarifs réglementés de gaz) et baissé légèrement en février (du fait des produits pétroliers et malgré l'augmentation des tarifs règlementés d'électricité). Le glissement annuel des prix de l'énergie pourrait ainsi être légèrement négatif à la fin du premier semestre, ces prix ayant vivement augmenté un an plus tôt au début de la guerre en Ukraine.

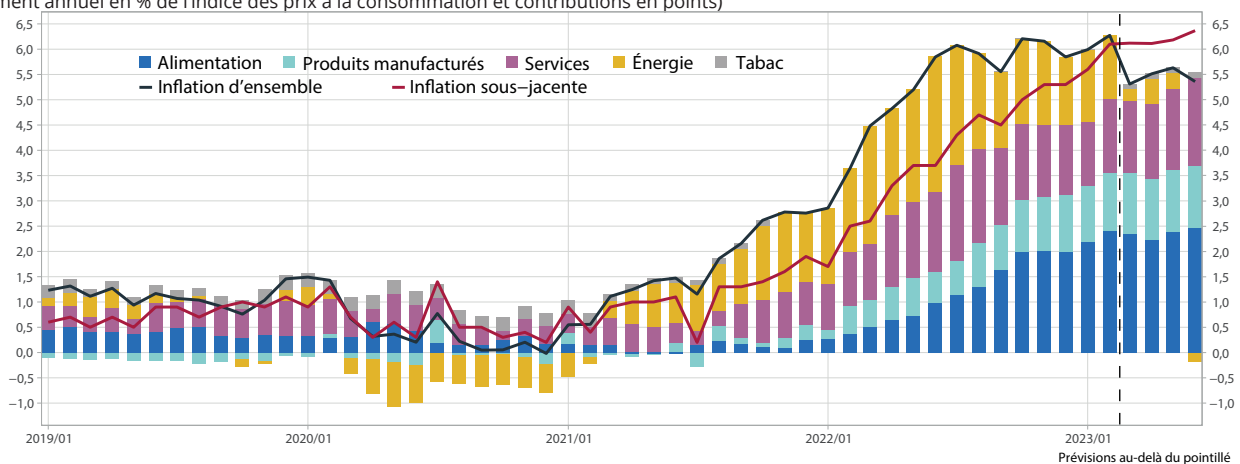
Les prix des produits alimentaires demeureraient quant à eux particulièrement dynamiques et ce, malgré la baisse des cours mondiaux des matières premières alimentaires (comme le blé par exemple). En effet, les chocs de l'an dernier, y compris s'agissant des coûts de l'énergie, continueraient d'exercer des pressions à la hausse sur les prix à la consommation, comme en témoignent les récentes négociations commerciales entre les producteurs, fournisseurs et distributeurs. L'impact de ces négociations ne devrait toutefois pas être immédiat sur les prix mais progressif, dépendant notamment de l'écoulement des stocks de produits alimentaires. Dans ce contexte, les prix de l'alimentation pourraient accélérer de nouveau et leur glissement annuel se situerait à un peu moins de 15,5 % sur un an en juin. Cette prévision reste toutefois entourée d'incertitude quant à l'impact des négociations commerciales, qu'il s'agisse notamment de la vitesse de diffusion dans les prix à la consommation ou des dispositions prises par les distributeurs pour l'atténuer.

Par ailleurs, la hausse du prix du tabac de 50 centimes au 1^{er} mars contribuerait à hauteur de +0,1 point à l'inflation d'ensemble. S'agissant des produits manufacturés, l'inflation augmenterait légèrement, sur l'ensemble de la période de prévision, passant ainsi de 4,7 % sur un an en février à 5,2 % en juin. Elle serait portée par des prix de production qui restent dynamiques dans l'industrie, traduisant la poursuite de la propagation des chocs passés, malgré le reflux de certains cours de matières premières.

La contribution des services à l'inflation d'ensemble augmenterait légèrement tout au long du semestre : le glissement annuel des prix des services passerait de 3,0 % en février à 3,5 % en juin. Cette légère accélération traduirait notamment la hausse des coûts de production, y compris salariaux, compte tenu des revalorisations successives du Smic depuis le début de la poussée d'inflation.

► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Note : le tableau indique l'IPC définitif de février, publié le 15 mars 2023, mais les prévisions des mois suivants ont été réalisées à partir de son estimation provisoire.

Lecture : en janvier 2023, l'inflation d'ensemble était de 6,0 %. L'alimentaire y contribuait à 2,2 points tandis que les produits manufacturés y contribuaient à un peu plus d'un point.

Source : Insee.

L'inflation sous-jacente, de laquelle sont retirés les prix des produits les plus volatils (l'énergie notamment, ainsi que les produits frais et une partie des produits alimentaires hors frais) ainsi que les effets des mesures fiscales, augmenterait sur l'ensemble du premier semestre 2023 pour atteindre + 6,4 % en juin et dépasserait donc l'inflation d'ensemble à partir de mars. En effet, certains postes qui pousseraient à la baisse l'inflation en 2023 - en premier lieu l'énergie, par effet de base - sont absents de l'inflation sous-jacente. À l'inverse, parmi les postes dont les prix accéléreraient sur un an dans les mois à venir, la plupart sont inclus dans l'inflation sous-jacente (par exemple les services, les biens manufacturés et la plupart des produits alimentaires hors frais) et la tireraient donc à la hausse. ●

► 2. Inflation d'ensemble passée et prévue

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)

Regroupements IPC* (pondérations 2023)	janvier 2023		février 2023		mars 2023		avril 2023		mai 2023		juin 2023		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2021	2022
Alimentation (16,2 %)	13,3	2,2	14,8	2,4	14,6	2,3	13,9	2,2	14,9	2,4	15,4	2,5	0,6	6,8
produits frais (2,4 %)	10,2	0,3	15,0	0,4	12,6	0,3	7,8	0,2	13,8	0,3	14,5	0,3	1,9	7,7
autres produits alimentaires (13,9 %)	13,9	1,9	14,8	2,0	15,0	2,0	15,0	2,0	15,1	2,1	15,6	2,1	0,4	6,6
Tabac (1,9 %)	0,2	0,0	0,2	0,0	5,3	0,1	5,4	0,1	5,5	0,1	5,6	0,1	5,5	0,1
Produits manufacturés (23,2 %)	4,5	1,1	4,7	1,1	5,0	1,2	5,1	1,2	5,2	1,2	5,2	1,2	0,3	3,0
habillement-chaussures (3,4 %)	2,4	0,1	2,3	0,1	3,6	0,1	4,1	0,1	4,6	0,2	5,2	0,2	0,1	2,7
produits santé (3,8 %)	-0,6	0,0	-0,5	0,0	-0,6	0,0	-0,6	0,0	-0,5	0,0	-0,6	0,0	-1,2	-1,2
autres produits manufacturés (16,0 %)	6,2	1,1	6,5	1,1	6,6	1,1	6,6	1,1	6,6	1,1	6,6	1,1	0,7	4,1
Énergie (8,6 %)	16,3	1,4	14,1	1,3	2,9	0,3	5,5	0,5	3,6	0,3	-1,3	-0,2	10,5	23,1
produits pétroliers (4,3 %)	16,3	0,7	8,8	0,4	-7,7	-0,4	-1,5	-0,1	-4,6	-0,3	-13,3	-0,8	13,5	29,0
Services (50,1 %)	2,6	1,3	3,0	1,5	2,9	1,4	3,0	1,5	3,2	1,6	3,5	1,8	1,2	3,0
loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (7,4 %)	2,0	0,2	2,7	0,2	1,6	0,1	1,6	0,1	1,1	0,1	1,2	0,1	1,1	2,0
santé (6,4 %)	-0,4	0,0	-0,2	0,0	0,0	0,0	-0,7	0,0	-0,6	0,0	-0,7	0,0	-0,5	-0,1
transports (3,0 %)	10,2	0,1	11,1	0,2	10,2	0,2	6,8	0,2	7,3	0,2	6,5	0,2	3,8	10,4
communications (2,1 %)	-1,4	0,0	-2,0	0,0	-1,9	0,0	-2,5	-0,1	-1,4	0,0	-1,1	0,0	2,9	0,6
autres services (31,2 %)	3,5	1,0	3,7	1,1	3,9	1,2	4,2	1,3	4,6	1,4	5,0	1,6	1,2	3,7
Ensemble (100 %)	6,0	6,0	6,3	6,3	5,3	5,3	5,5	5,5	5,6	5,6	5,4	5,4	1,6	5,2
Ensemble hors énergie (91,4 %)	5,0	4,6	5,5	5,0	5,6	5,1	5,5	5,0	5,9	5,3	6,1	5,5	0,9	3,6
Ensemble hors tabac (98,2 %)	6,1	6,0	6,4	6,3	5,3	5,2	5,5	5,4	5,6	5,5	5,4	5,3	1,6	5,3
Inflation « sous-jacente » (60,6 %)**	5,6	3,4	6,1	3,6	6,1	3,6	6,1	3,6	6,2	3,7	6,4	3,8	1,1	3,9

■ Prévisions.

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble.

* Indice des prix à la consommation (IPC).

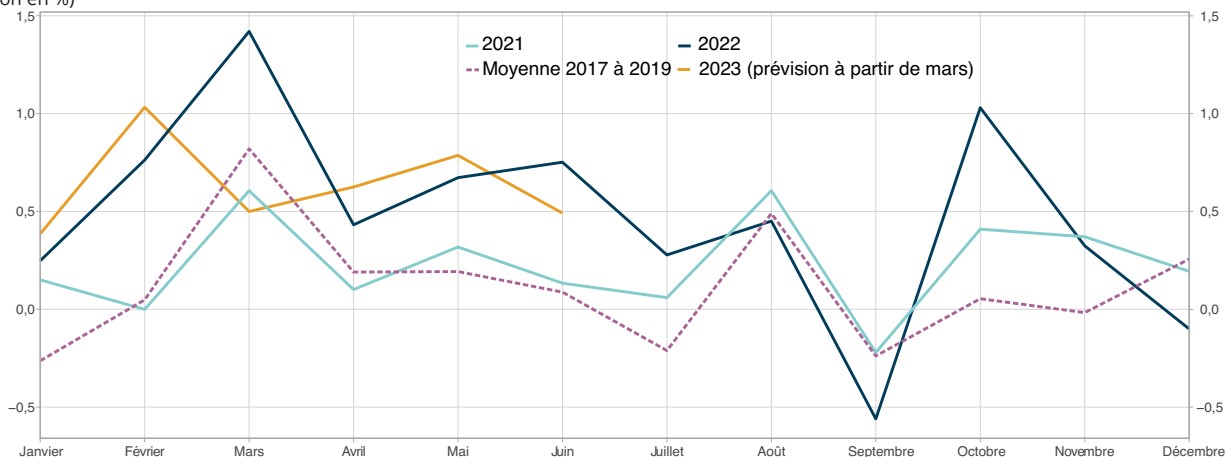
** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Note : le tableau indique l'IPC définitif de février, publié le 15 mars 2023, mais les prévisions des mois suivants ont été réalisées à partir de son estimation provisoire.

Source : Insee.

► 3. Variations mensuelles de l'inflation d'ensemble, en 2023, 2022, 2021 et moyenne 2017-2019

(évolution en %)



Lecture : en janvier 2023 les prix ont augmenté en moyenne de 0,4 % par rapport au mois précédent. En 2022 comme en 2021, cette évolution était d'environ +0,2 %. La moyenne des variations mensuelles de 2017 à 2019 était de -0,3 % environ au mois de janvier.

Source : Insee.